

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL  
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE  
SEANCE DU 16 DECEMBRE 2021**

**Délibération n° :**

DL 52/2021

**Objet :**

Constitution de la commission de contrôle financier en matière de délégation de service public et désignation de ses membres

L'an deux mil vingt et un,

Le jeudi 16 décembre 2021,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- M. BAY (titulaire - CCHVC)
- Mme BERCHON (titulaire CPS)
- Mme BERT (titulaire - CPS)
- M. BERTIAUX (titulaire - CPS)
- M. CAHAREL (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- M. CORDIER (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- M. DELAGNEAU (titulaire - CPS)
- Mme DUMAS (titulaire - CPS)
- Mme GELOT (titulaire - CPS)
- M. GILBON (titulaire - CPS)
- M. GLEIZE (titulaire - CPS)
- Mme HERY LE PALLEC (titulaire - CCHVC)
- M. LECLERC (titulaire - CPS)
- M. SAUSSOL (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- Mme VALOT (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)
- M. ZIANE (titulaire - CPS)

**Avaients donné pouvoir :**

M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC) a donné pouvoir à Monsieur VIGIER (titulaire - CPS).

**DATE DE  
CONVOCATION**

Le 10/12/2021

**Absents excusés :**

M. AMBROISE (titulaire - CPS) ; Mme BEAN (titulaire - CPS) - M. BERVEILLER (titulaire - CPS) ; M. BLIN (titulaire - CPS) ; M. CAUCHETIER (titulaire - CPS) ; M. DEBRAS (titulaire - CPS) ; M. DIDIN (titulaire - CPS) - M. DOBIGNY (titulaire - CPS) ; M. FONTENAILLE (titulaire - CPS) ; M. GARSUAULT (titulaire - CPS) ; Mme HAMON (titulaire - CPS) ; M. LANGLOIS (titulaire - CPS) ; M. LARDIERE (titulaire - CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire - CPS) ; Mme MAIMOUN (titulaire - CPS) ; M. MAJEUX (titulaire - CPS) ; Mme PERIS (titulaire - CCHVC) ; M. PROUST (titulaire - CPS) ; M. TRAMONI (titulaire - CPS)

EN EXERCICE : 42  
PRESENTS : 22  
VOTANTS : 23

**Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.**

**Monsieur Brice CAHAREL est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.**

## Délibération n°DL52/2021

### Constitution de la commission de contrôle financier en matière de délégation de service public et désignation de ses membres

#### ***Le Comité syndical,***

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles R 2222-1 et suivants,

**Vu** l'arrêté inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant création d'un Syndicat Mixte des Ordures Ménagères « SIOM de la Vallée de Chevreuse »,

**Vu** les statuts du SIOM annexés à l'arrêté inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016,

**Vu** la note de présentation,

**Considérant** que le SIOM de la Vallée de Chevreuse a délégué, via une convention de délégation de service public, en décembre 2010, au groupement Dalkia – SVD 28 la construction, le financement et l'exploitation des installations pour le transport et la distribution de chaleur, pour une durée de 25 ans.

**Considérant** que les recettes de fonctionnement du SIOM sont supérieures à 75 000 €,

**Considérant** qu'il est dès lors obligatoire de créer une commission de contrôle financier (CCF) chargée du contrôle des comptes du délégataire titulaire du contrat de délégation eu égard aux dispositions des articles R 2222-1 à R 2222-6 du CGCT,

**Considérant** qu'eu égard aux dispositions de l'article R2222-3 du CGCT, la composition de la commission de contrôle financier (CCF) est fixée par délibération de l'Assemblée délibérante,

**Considérant** les éléments susvisés, il importe d'arrêter la composition de la Commission de contrôle financier (CCF),

**Considérant** que la Commission de contrôle financier (CCF) comprendra cinq délégués issus de l'Assemblée délibérante,

#### ***Après en avoir délibéré, à l'unanimité,***

- **Institue** la Commission de Contrôle Financier (CCF) pour la durée du mandat,
- **Décide** que cette commission sera composée de cinq délégués titulaires du SIOM,
- **Arrête** la composition de la commission de contrôle financier (CCF) comme suit :
  - o Madame Nathalie BEAN
  - o Monsieur Jean-Jacques DEBRAS
  - o Monsieur Yann CAUCHETIER
  - o Monsieur Igor TRICKOVSKI
  - o Monsieur Dominique FONTENAILLE

- **Donne** pouvoir à Monsieur Le Président pour la mise en œuvre de la présente délibération.

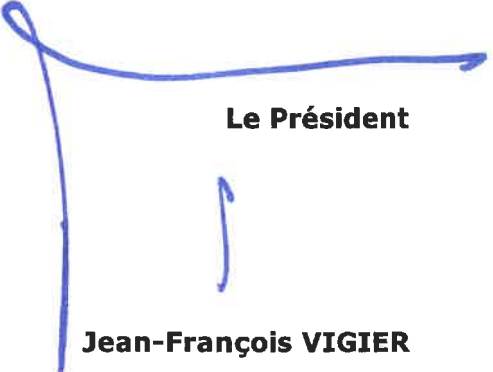
Fait à Villejust,  
Pour extrait conforme

Pièce transmise en Préfecture le :

**28 DEC. 2021**

Affichée le :

**28 DEC. 2021**

  
**Le Président**  
**Jean-François VIGIER**

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

**Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse**

**Utilisateur : Bruneau**

### Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL52_2021
Date de la décision:	2021-12-28 00:00:00+01
Objet:	Constitution de la commission de contrôle financier en matière de délégation de service public et désignation de ses membres
Classification matières/sous-matières:	7.10
Identifiant unique:	091-200062321-20211228-DL52_2021-DE

### Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
091-200062321-20211228-DL52_2021-DE-1-1_0.xml	text/xml	1073
<i>nom original:</i>		
dl 52 2021.pdf	application/pdf	129089
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-091-200062321-20211228-DL52_2021-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	129089
<i>nom original:</i>		
note présentation DL 52 2021.pdf	application/pdf	75344
<i>nom de métier:</i>		
21_RP-091-200062321-20211228-DL52_2021-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	75344

### Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	28 décembre 2021 à 11h56min50s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 décembre 2021 à 12h00min03s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 décembre 2021 à 12h00min08s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	28 décembre 2021 à 12h20min46s	Recu par le MIAT le 2021-12-28